

**La Baule
capitale
françafricaine**

P. 4

la lettre à **LULULU**



Les zombies retournent au pays des bisons irrégulomadaire satirique N° 66, novembre 2009

**Anartoto
Rouletabille
bourre-mouvance**

La police vous parle tous les jours dans Presse-Océan.

C'était le 8 août dernier. *Presse Océan* publie un article d'anthologie : « *Le visage des encagoulés* ». Sous-titre : « *Ils appartiendraient à la mouvance "anarcho-autonome"* ». Cette insinuation entre guillemets et au conditionnel dévoile la conspiration menaçante, en lâchant le qualificatif labellisé par le ministre de l'intérieur, ces fameux « *anarcho-autonomes* » dont l'existence et la menace ont déjà eu bien du mal à convaincre dans l'affaire de Tarnac.

Ça s'est passé lors du camp climat regroupant des opposants au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. L'article fait suite à une descente dans le supermarché de Vigneux-de-Bretagne, menée par un groupe rapide, qui oublie dans sa précipitation de régler à la caisse les quelques denrées qu'ils ont sous le bras. Une action dénommée « *autoréduction* », un classique depuis quelques années pour les collectifs de chômeurs. Mais cette fois, tuyauté par une chaussette à clous, Rouletabille a flairé l'ennemi intérieur qu'il attrape avec le conditionnel. Les citations ne sont attribuées à personne, ou alors à une « *source proche du dossier* » qui sent clairement son flic, accessoirement encagoulé puisqu'« anonyme sous la plume du journaliste. Mais c'est sûr, il s'agit bien des anars-autotos puisque les gendarmes « *soupçonnent clairement certains de ces partisans* ». Ça, c'est de l'info. Sourcée, recoupée, comme on apprend dans les écoles. À propos de cet article, Fabrice Nicolino, journaliste à *Terre sauvage* (après *Géo*, *Télérama*, *Le Canard enchaîné*) dira : « *On veut, c'est clair, criminaliser le mouvement naissant pour mieux l'écraser* ». Ayant levé son lièvre faisandé, *Presse-Océan* s'essaye à la sociologie. Qui sont ces nouveaux apaches ? « *Étudiants a ttardés, Rmistes, allocataires de pension* » mais aussi des redskins qu'on reconnaît apparemment mieux à leurs « *lacets rouges sur les Rangers* » qu'à leur crâne rasé. Après le lièvre, la carpe et le lapin. L'auteur de ce petit modèle de journalisme approximatif, pratiquant un amalgame très préjudiciable aux sincères adorateurs des lacets rouges, aime bien les moitiés : il a identifié une moitié vivant dans les squats, une moitié dans les manifs, une autre moitié, ultra violente, mobilisée contre l'aéroport. À moitié auxiliaire de police bénévole, le plumitif n'a que des infos de première bourre-mouvance.

Michel Allo-Bainmarie



Ovale sans retour

UN TROU DANS LA SURFACE DE RÉPARATION

Le FC Nantes a retapé le stade de La Beaujoire en 2007, pour le mondial du rugby. Ayrault a promis de rembourser. Que dalle. La facture est restée au stade des impayés



En septembre 2007, pour la coupe du monde de rugby, le FC Nantes annonce un plan de travaux. Depuis le paléolithique, le stade appartient à la ville, le FC Nantes est locataire. Les loges sont donc agrandies, les espaces presse refondus. Autant de travaux engagés par le club, en urgence paraît-il, pour une facture de 2,5 millions d'euros. Pas de problème dit la mairie, on trouvera un arrangement, on paiera. Le tout confirmé par écrit. Depuis, la municipalité n'a rien remboursé. Ce qu'on appelle de l'argent public bien géré. « *C'est vrai que ça dure depuis plus de deux ans*, dit Waldemar Kita qu'on a connu plus rude en affaires. *J'ai les*

promesses, les écrits, tout. Mais j'espère garder de bonnes relations avec la mairie. Et je ne veux pas commenter la proposition de rachat de la boutique ». De quoi ? Quel rachat ? Dans sa volonté d'honorer ses promesses, la Ville a fait la curieuse proposition de racheter pour 800 000 euros la boutique installée avec ses écharpes, casquettes et maillots sur la parvis devant le stade. Sauf que c'est un pur investissement du club, qui ne relève pas des prérogatives municipales. Et que Kita s'en trouverait dépossédé par ce tour de passe passe comptable. Tout ça pour masquer un bout de dette que la Ville a bel et bien envers le club. Acheter quelque chose avec l'argent

qu'on lui doit ? Kita ne s'est pas fait enfumer. On pourrait aussi dégrever la location payée par le club à la ville, mais il faudrait trouver une raison officielle plausible, et ça risquerait de passer pour une subvention mal déguisée. Un véritable casse-tête.

Vieille dette très normale

« *Les procédures sont lentes, le rythme d'une mairie n'est pas celui d'une entreprise privée, mais on sera remboursé, on ne doute pas de l'issue trouvée au dossier* », langue-de-bois le toujours semillant Pascal Praud, directeur général délégué du football club de Nantes. suite p.2 ▶

Un trou dans la surface de réparation

Côté mairie, Pascal Bolo, l' élu aux finances, botte en touche : « Rien que du très normal entre le club et la ville de Nantes, propriétaire de l'équipement ». Mais il rappelle qu'il y avait « une hypothèque », la participation ou non à l'Euro 2016 : « Comme on n'est pas candidat, on rediscute, on remet à plat en prenant en compte les besoins pour le stade ». Oui mais les travaux déjà faits ? « Ah là, pas question que la Ville s'engage pour des frais déjà engagés ! ». Une délibération entérinant un chantier déjà fini, sans appel d'offres public, pas facile à plaider.

Ce bricolage arrive mal. En février 2009, la Ville est encore candidate à l'accueil de quelques matchs pour l'Euro 2016 de foot. Mais elle oppose un nict catégorique à la demande de financement public d'un nouveau stade, la marotte de Kita. « En pleine crise économique, dit l' élue au sport, Marie-Françoise Clergeau, ce serait parfaitement indécent ». On descend d'un cran. En septembre, Nantes renonce à la candidature à l'Euro 2016, refusant du même coup le devis de 76,7 millions d'euros établi par la société Sportfive. Estimation qui grimperait à 80, voire 100 millions en 2014 quand les travaux auraient dû être engagés. Mais avec une équipe de foot qui persiste à la porte du plus haut niveau, l'investissement n'est pas très motivant. Le président Kita va passer parmi vous le chapeau. Réservez lui le meilleur accueil.

Rudi Moussaillon

Saison des transferts Au bonheur des banques

Le département vend ses bijoux de famille. Par une discrète délibération, le conseil général a vendu au Crédit mutuel le château de Maubreuil, à Carquefou. Un genre de Moulinsart à fanfreluches bâti en 1815, que le marquis de Dion a cédé au département en 1934 pour 850 000 francs or, afin d'y établir un sanatorium. L'actuelle opération immobilière se fout pas mal de la décision du même département du 15 juin 1978, qui avait alors réfilé le domaine au centre de rééducation fonctionnelle de Maubreuil, avec actes notariés et réserve de taille : « Le présent transfert a lieu à titre gratuit, sous l'obligation expresse de conserver à l'établissement son caractère sanitaire et social ». Comme l'établissement hospitalier déménage à Saint-Herblain fin 2011, le château et l'ancien sana sont donc vendus à la banque qui en fera un centre de formation maison. Le département mené par le rose Mareschal est finalement plus libéral que le réputé plus à droite Charles-Henri de Cossé-Brissac qui officiait en 1978. Vendu ! Banco ! À votre santé !

Nettoyage à sec

Lessivé en moins de deux

Sous-traitant des HLM, l'entreprise DéCaFrance lave les mètres carrés des cages d'escalier en un rien de temps. Et éjecte en un rien de temps ses balayeurs s'ils ne tiennent pas la cadence.

Connue pour racheter de petites boîtes locales dans le grand Ouest, DéCaFrance, géant nantais du nettoyage (100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008), brandit son slogan « la propreté sur mesure » pour faire marnier 8 500 personnes en France. « Technicien de surface à temps partiel », sous de multiples CDD puis en CDI de 130 heures, Saïd Ali en était. Jusqu'à son licenciement pour « faute grave », le 18 avril dernier. Du balai !

Fissa service

Paraît qu'il ne bossait pas assez vite. Il en viendrait presque à regretter son statut précaire chez TFN, son ancien patron. En poste à Saint-Herblain, trois jours par semaine, 7 h-14 h, pour l'équivalent d'un Smic, il était pourtant gentil, souriant, efficace, consciencieux... Pas de pause. Pas le temps. Pas grave... Pas le genre à faire des histoires, ce quadragénaire originaire des Comores : « C'est déjà pas un cadeau de me laisser qu'une demi-heure pour nettoyer la cage d'escaliers. Alors 20 minutes... L'inspection du travail me l'a dit : en fait, il faudrait une demi-heure de plus ». Vingt minutes pour les quatre étages d'un immeuble, soit 72 marches à balayer, éponger et laver. Et derrière, seize autres immeubles attendent !

Speedy serpillard

Alors un jour : « ma responsable est venue me voir sur mon travail pour me rappeler qu'il fallait faire le ménage encore plus vite, en 20 minutes ! Elle a essayé de me faire craquer : elle était sur mon dos à me crier dessus "Fais-le vite, j'en ai rien à foutre ! C'est moi qui paie !" » Témoin de la scène, une locataire du HLM raconte : « Il était tôt le matin. J'ai entendu du bruit sur le pas de ma porte : on aurait dit un déménagement ! Cela faisait un boucan pas possible... En ouvrant, j'ai vu une femme, un carnet de notes en main, quasi adossée à ma porte, en train de râler sur l'homme du ménage. J'ai protesté : ce ne sont pas des façons de faire ! » Saïd était « tête basse, en larmes », en train de « s'agiter comme une marionnette ! » Avec son balai à serpillière, « il donnait des coups partout sur le sol, comme un fou aux ordres », dit-elle. « Je ne me rappelle pas du tout, j'ai juste fait la prestation avec lui, dit aujourd'hui sa responsable de secteur. Parmi mes agents (j'en chopote une centaine) personne ne me déteste ». Prévenu de l'incident, Habitat 44, le bailleur social qui sous-traite la propreté de ses HLM à DéCaFrance n'a pas bronché. « Ce n'est pas possible de travailler proprement en 20 minutes, répète Saïd. J'ai dit ce jour là à ma responsable de secteur que je ne suis pas un esclave mais elle n'a rien voulu entendre ! J'ai donc pris



un avertissement pour contestation », explique-t-il. « On ne pratique pas l'esclavagisme chez nous, se défend Jacques Vilain, le directeur régional de DéCaFrance, pas convaincu d'avoir gain de cause aux prud'hommes. C'est un peu facile : ce monsieur refusait de suivre les consignes de sa hiérarchie. Il n'avait aucune volonté de travailler. Et c'est sur cette base-là qu'il a été sanctionné : il m'a même dit dans mon bureau qu'il se fichait d'être licencié, alors qu'il venait d'écooper d'un troisième

avertissement », s'agace-t-il. Quelques jours plus tard, Saïd est viré pour insuffisance de rendement. « Sans préavis », remarque Emile Raimbault, conseiller du salarié, CGT. Il demande la réintégration ou à défaut le paiement du préavis, indemnités de licenciement et d'ancienneté. « De toute façon, DéCaFrance est coutumier du fait. J'ai en instance au moins quatre dossiers les concernant. Dans le cas de Saïd, j'ai 17 attestations de soutien qui expliquent toutes qu'il faisait bien son boulot. Ce n'est

pas rien ! Dans ce genre d'affaires, les locataires ont plutôt tendance à la boucler ! Ici, c'est le contraire... », se réjouit-il, assuré que l'employeur sera condamné pour licenciement abusif. « J'admets qu'il n'y avait rien à lui reprocher au début mais son attitude a changé. C'est à n'y rien comprendre : Monsieur Ali se plaint ! Mais il n'y a pas plus de cages d'escaliers à nettoyer !, s'étonne Jacques Vilain. DéCaFrance a une obligation de résultats. D'ailleurs, depuis son remplacement, nous n'avons pas à nous plaindre ».

Rencontrés rue de l'Orne à Saint-Herblain, les habitants l'ont mauvaise : « Depuis le départ de Saïd, c'est toujours sale dans le hall d'entrée, peste l'un des locataires signataires. On n'a rien contre son remplaçant mais on paie un surplus à nos charges [5 euros par mois et par locataire NDLR] pour que le ménage soit bien fait, même si ça doit prendre la journée », insiste un autre locataire.

Saïd se dit confiant. Après quatre années à s'échiner sur des kilomètres de lino fatigué et de mauvais carrelages, il ne se résigne pas : « L'esclavage, c'est terminé ! ».

Dans esclavage, y'a pourtant lavage.

James Clean



COSmétique

Cold cream ne paie pas

Les agents municipaux sont encouragés par leurs chefs à avoir une autre activité. Genre rôle de complément pour l'industrie du maquillage ou les multinationales pharmaceutiques. C'est l'Axe du bien : à la mairie de Nantes, le comité des œuvres sociales (COS) est élu et désigné pour proposer et investir les sommes - de moins en moins grandes - offertes et collectées pour cette action sociale et collective. Pour

informer ces personnels, le COS dispose d'une lettre mensuelle subtilement intitulée *Le COSmonaute*, pleine de tout et de rien, de beaux spectacles au Zénith, de vacances à la montagne, de tours de chant des stars qui, bien sûr, ne viennent que pour les employés municipaux ! Le numéro de janvier dernier s'est ainsi doté d'une rubrique info-conseils titrée « Savoir être un bon radin ». On sent l'envie

farouche de dédramatiser la crise, de prendre à la rigolade les restrictions à venir, voire les réductions salariales comme un acte de salubrité économique. Parmi ces conseils très avisés, la bonne idée de l'année : devenir testeur de produits cosmétiques, c'est-à-dire cobaye pour des entreprises. Le but : bénéficier d'échantillons gratuits. Une façon d'être patriote finalement, faire avancer notre industrie et la recherche en mettant sa peau au service du pays. Égayez vos lundi avec un collègue bleu fluo.

L'axe de l'amphibien

Triton crêté : le dinosaure nain contre l'aéroport

Le triton crêté, une ptite bestiole aquatique menacée et protégée veut jouer les emmerdeurs à Notre-Dame-des-Landes.

Dans les étangs de Notre-Dame-des-Landes et alentours, une bestiole rare, un amphibien en forte régression, pourrait donner du fil à retordre aux aménageurs et aux rouleaux compresseurs : le triton crêté, alias *triturus cristatus* pour les intimes. Un genre de salamandre avec une crête en dents de scie sur le dos pour les garçons, ce qui lui donne un côté dinosaure minus, quinze centimètres de long à l'âge adulte. Vivant dans les trous d'eau, en forte régression en Europe et tout aussi menacé en France, ce triton est intouchable de par l'annexe 2 de la directive européenne Habitats*, donc archi protégé par le réseau Natura 2000, et par la liste de 1993 du ministère de l'agriculture protégeant amphibiens et reptiles. Considéré comme « espèce vulnérable » au livre rouge de la faune menacée.

Pique prune bis

Côté notoriété, il pourrait devenir un cousin du pique-prune. L'autoroute A28 entre Le Mans et Tours a déjà fait les frais du désormais célèbre pique-prune, scarabée dont les impératifs de préservation ont fait reculer le tracé de l'autoroute. Petite bête, mais chaînon essentiel dans le fonctionnement écologique des milieux forestiers, et excellent indicateur de la qualité biologique des milieux. Le chantier et les bulldozers risquaient de faire disparaître l'habitat de cette espèce protégée. Même configuration avec le triton à crête et le projet d'aéroport écrase-tout. En 1990, l'aménagement de la ZAC du Chêne vert au Pellerin avait du maintenir deux mares où s'ébattaient quelques spécimens de ces rares tritons crêtés. Avec le méga aéroport, l'échelle est multipliée par mille.

Amphibien commun

« On trouve le triton crêté à Notre-Dame-des-Landes, confie le naturaliste Guy Bourlès, président départemental de la ligue de protection des oiseaux. S'il est très sensible à la pollution de l'eau et au dérangement, la bonne qualité de l'eau et les bonnes pratiques agricoles font que ce triton est présent à Notre-Dame-des-Landes. Le milieu, un bocage humide, est de bonne qualité et nous comptons nous en servir juridiquement au niveau européen pour mettre en cause le projet d'aéroport, comme à Donges Est. En espérant faire mieux que le pique-prune ». Le projet d'aménagement de Donges-Est, extension briguée pendant 20 ans par les dirigeants portuaires, a été retoquée après des recours juridiques européens, les bulldozers risquant de bouzillier des milieux naturels protégés. Elus du coin et milieux économiques s'en souviennent. Les mêmes qui soutiennent avec

rage le projet d'aéroport.

Y'en a mares

Des mares, dans la zone convoitée par les partisans du projet, on en a dénombré près de 200. De petits paradis pour les grenouilles, rainettes arboricoles, tritons marbrés, tritons crêtés... L'estimation du nombre de ces bestioles n'est pas simple. Plusieurs associations dont la LPO s'y emploient. Données centralisées par le Museum d'histoire naturelle. « Le triton crêté est une excellente "espèce parapluie", assez exigeante pour

son milieu, qui profite à beaucoup d'autres espèces. Et du coup, c'est vrai, il est pénible pour les aménageurs. D'autant qu'il lui faut beaucoup d'espace, et de qualité : au delà de la mare, il a besoin de confort hydrique, de prairies plutôt humides la nuit. Les labours rendent ses déplacements compliqués ; l'asphalte, impossibles », dit Didier Montfort, spécialiste des amphibiens et membre de la société d'herpétologie de France. Moralité : « Le triton crêté vit là où l'utilisation traditionnelle du bocage perdure,

association de talus, de prairies pâturées et de mares d'abreuvement du bétail ».

Comme dit le proverbe, le pire est l'ennemi de l'amphibien. Comment faire pour ne pas contrevenir aux règles européennes ? En abandonnant ce projet d'aéroport, répond le triton, pas crétin des Alpes pour deux sous. Parce qu'il est assez illusoire d'envisager une compensation, en recréant par exemple des mares plus loin. Les tritons ne se réinstallent pas, selon les naturalistes avertis.

Les pro-aéroport ont la parade : une douzaine d'escadrons de gendarmes d'élite, avec cagoules, palmes, et escopettes à têtards pour des battues au triton, de nuit, discretos. Une fois le commando passé, et l'espèce au stade post-terminal dépassé, finie la menace. Sauf à craindre le retour des tritons zombies.

Iffig Ouanodon

* Officiellement Directive habitats faune et flore 92/43/CEE



Écran Total Pornichet a trouvé du pétrole

En plus, le jeune gisement de Pornichet n'a pas des millions d'années. Juste dix ans. Total a beaucoup fait pour son image. C'est connu. Demandez à n'importe qui, tiens. Il vous répondra que oui, bien sûr, c'est ce fameux « acteur majeur de l'économie régionale » qui n'a pas son pareil pour « contribuer au développement économique du territoire » du coin, qui plus est intelligemment doté « d'un dispositif d'accompagnement des PME pour soutenir l'emploi et favoriser le dynamisme local ». Et si vous êtes tombé sur quelqu'un qui a vraiment bien appris par cœur le baratin de com, il saura vous expliquer que « cette démarche stratégique pour Total lui permet de mieux s'intégrer là où il opère et d'être en cohérence avec les engagements pris par le Groupe en termes de responsabilité sociale. » En clair, quinze entreprises du cru se sont fait prêter 24 000 euros en moyenne, et alors que onze autres se sont fait prêter un bout de bureau pour héberger un VIE (volontaire international en entreprise). Total sociétal. Au

même moment, Total local annonce des pertes de 15 millions d'euros par mois : les demandes de fioul et d'essence sont en chute libre, et la raffinerie en surcapacité. Simple rappel pour un peu pleurer sur les aléas de l'économie. Dans une telle conjoncture, le pétrolier est bien bon. Trop bon. Mais pour être complet, il faudrait aussi demander leur opinion aux vers de vase de Pornichet. Ils vont dire que grâce à Total, ils sont emmerdés depuis l'an 2000 par la bouillasse du pétrolier si vertueux, baignés qu'ils sont dans les vieux hydrocarbures de l'Erika. Depuis que le maire de Pornichet a eu un doute en mars dernier, et que l'échantillon de vase est revenu des labos du Cedre après analyse, on sait que les dessous de la zone de mouillage sont imprégnés de fioul du cargo naufragé. Mais bon, c'est connu, les vers de vase sont mauvaises langues. Il vont soutenir que le développement durable, pour eux, c'est plutôt l'enveloppement durable.

Porte de taule Dehors de zonzon

Les femmes et les enfants d'abord ? Pas sûr. Le documentaire « À coté », de Stéphane Mercurio dévoile la double peine infligée aux familles, en butte aux contrôles tatillons de l'administration pénitentiaire. Brimades de fait, quand les épouses ne sont pas prévenues du transfert du détenu, mari, compagnon, qu'elles viennent visiter et qui a été transféré la veille dans une autre prison, sans les prévenir. Demi-tour avec ses enfants, des centaines de kilomètres pour rien. Des ratés qui montrent aussi des

histoires d'amour, sanctionnées par l'arbitraire de la prison qui stigmatise autant ceux qui sont condamnés que ceux qui ne les laissent pas tomber. Ce film émouvant, remuant d'humanité, fait son chemin : il est montré au sein de l'administration pénitentiaire, dans son école. Pas de quoi faire bouger les murs, mais presque. Avant la sortie du DVD en janvier, le film sera projeté le 12 décembre, à Pol'N, 11 rue des Olivettes, avec des débats sur « comment s'organiser autour de la prison ».

Relance de façade T'as tuffeau

La résolution de la crise passera par la pierre à gratter et les monuments historiques. Qu'on se le dise. Les services de l'Etat réinventent le New Deal en annonçant la reprise de chantiers du patrimoine dans le cadre du « plan de relance économique ».

Pour les Pays de la Loire, cathédrales et châteaux en profitent de 2,41 millions d'euros. Rien que des lieux de pouvoir, sauf la Cité radieuse du Corbu à Rezé. La relance s'inscrit dans la pierre, par la taille. Et la gabelle ?

Brindezingue Vivement le kérosène bio

Dans un rapport de mai 2009, la commission transport du conseil de développement de Nantes métropole déplore ce qui plombe les liaisons aériennes en Europe : « Les temps de montée et de descente relativement importants par rapport à la durée totale du vol, la consommation plus forte à basse altitude pénalisent les liaisons aériennes courtes ». Vivement les aéroports perchés dans les nuages, à rallier avec des ULM marchant au compost.



Kaki de conscience

La Baule, enclave française

Le big boss du Cameroun a honoré le remblai de sa présence. Les seconds couteaux du VIPisme en frétilent encore.

Fréquenter un président, grand ami de la France, c'est émouvant. Surtout quand Paul Biya vient d'être médaillé de la ville par le bourgmestre baulois. Dans son journal *La Baule +*, Yannick Urrien parle de lui-même à la troisième personne : « Avec le président Paul Biya, Yannick Urrien a évoqué Jacques Foccart, décédé en 1997, qu'ils ont tous les deux connus : "Foccart a fait beaucoup pour assurer la stabilité de l'Afrique", a confié le président camerounais ». Foccart, l'homme fort de la Françafrique et des réseaux du business néocolonial, voilà un personnage recommandable. Pour la période plus récente, on ne rappellera pas les corps flottant sur le fleuve Wouri ou abandonnés dans la brousse, la ligne de téléphone dédiés aux dénonciations, les arrestations qui suivaient, avant détention, torture et disparitions, sans la moindre procédure judiciaire. On ne parlera pas non plus du sinistre « Commandement Opérationnel », composé de militaires, gendarmes et flics, ni des assassinats sommaires perpétrés contre des civils innocents entre 2000 et 2001*. On préférera parler du bon vieux temps : le maire de La Baule, Yves Métaireau rappelle que le Cameroun, il connaît : il y était lors du coup d'Etat en 1984 qui a maintenu Biya en place. « *Là-bas, je vendais des véhicules tout terrain pour la société Acmat**.* Des véhicules très appréciés parce qu'ils sont robustes et solides, ce qui convient parfaitement à cette région d'Afrique ». Il oublie de dire que ces camions s'intégraient parfaitement dans les accords de la Françafrique, Acmat fabriquant des véhicules militaires, notamment des VLRA (véhicule léger de reconnaissance et d'appui, dans le jargon bidasse) : quelque 450 unités ont été vendues au Cameroun. Du commerce pour soutenir le régime fort de Biya, célèbre pour son contrôle de la presse et ses violations des droits de l'homme régulièrement

dénoncés par Amnesty International. Sans parler de la répression par balles des manifestations de 2007 : 40 morts selon le pouvoir, une centaine selon les ONG. Bwana Métaireau est vraiment tout terrain.

François-Xavier Aftershave

Ça c'est Palace

L'ami de la France navre le boutiquier

La misère de la boutique bauloise abordée par un Biya détourné.

Paul Biya était à La Baule fin août, descendu dans les palaces du cru, Le Royal et sa thalasso pour lui et madame, et L'Hermitage et ses cinq minables étoiles pour leur suite. Trois semaines en villégiature, en pleine saison. Le pauvre président du Cameroun a vu son train de vie personnel épinglé par *France Inter* pour qui la réservation des 43 chambres est estimée à 42 000 euros par jour. Pas du tout, rétorque *La Baule +*, le mensuel gratuit des VIP et des Baulois bon teint. C'est même là « une bien triste illustration de la désinformation » et « le mépris de l'éthique de certains journalistes ne fait pas l'honneur de la presse française »*, clame le très à droite Yannick Urrien, qui n'a, lui, aucune estimation à opposer à *France Inter*. Le rédac chef de la feuille défend « cet ami de la

* Un film de la réalisatrice camerounaise Oswald Lewat, « Une affaire de nègres » s'en charge, présenté le 12 novembre à St-Malo-de-Guersac, proposé par l'association Survie

** Ateliers de construction mécanique de l'Atlantique, repris par Renault Trucks en 2006, toujours basé à Saint-Nazaire

France » qui « nous a fait l'honneur de choisir La Baule ». Non, non et non, ce séjour n'aurait rien de fastueux. La preuve ? « Le Cameroun n'est pas Dubaï et le style est plutôt à la sobriété », et d'ailleurs « tout le monde a constaté que le séjour n'avait rien de bling bling », d'autant qu'il faut tenir compte « des remises commerciales de groupe qui peuvent être consenties par les établissements Lucien Barrière ». Ah ben oui, le tarif de groupe. Le problème de laisser penser qu'un palace baulois ne vaut pas plus cher qu'un foyer du jeune travailleur, c'est qu'on risque l'appel d'air : tous les chefs d'états africains vont débarquer. Et le train de vie de miséreux de ces amis de la France risque de ternir à jamais la réputation haut de gamme de la station.

* *La Baule +*, N° 66, septembre 2009



Bioutifoule

Plus baie la vie

N'entre pas au world's most beautiful club qui veut.

De quoi de quoi ? La Baule s'était autoproclamée depuis des lustres « la plus belle plage d'Europe » et voilà-t-y pas qu'on lui refuse* l'entrée du club des plus belles baies du monde. Un club dont le siège est en France, à Vannes. Horreur et abomination. Salaud de Bretons. ONG surtout préoccupée d'environnement, le World's most beautiful bays club regroupe 22 baies de rêve sur la planète, mais pas la plage devant les palaces du groupe Barrière. Il y a pourtant cinq sites en France, les golfes du Morbihan et de Girolata en Corse, les baies de Quiberon, de la Somme, du Mont Saint-Michel. Mais les baies membres du club ne sont pas branchés en priorité prestige comme ce qui fait saliver le maire de La Baule. Les most

bioutifoules sont réunies autour d'enjeux d'environnement. Bruno Bodard, directeur général de ce club, explique à *Lulu* que c'est mal barré pour la candidature bauloise, vu que son dossier n'a pas mis la primeur au « développement durable de la baie dans un périmètre élargi à la Brière et à la presque île guérandaise » et que, de toutes façons, le club ONG ne veut pas multiplier les sites français, préférant « s'ouvrir au bassin méditerranéen et à l'Amérique, en particulier le Brésil et les Etats-Unis ». Si ce qui prime, c'est la gloriole à accrocher aux brochures en quadrichromie, La Baule restera donc sur le sable. Devant cet ostracisme, qui relève de l'antibaoulisme primaire, on reste bouche bée.

* *Presse-Océan*, le 6 août 2009

Flagrant devis

Barrière monte en l'air

Stage délinquant dans un palace. La classe.

Il faut faire coffrer rapido les dirigeants de la chaîne Barrière. Des gens dangereux qui mettent en cause les fondements de la société. L'hôtel du Golf international de La Baule se montre déjà coupable de faire passer ses clients pour des ânes bêtés. Hormis les animations de karting à pédales, combats de sumos, courses palmées et babyfoot humain, « pour faire bouger vos équipes » et les faire passer pour des nigauds en meute, le groupe Barrière propose de nouvelles activités 2009 « indoor & outdoor personnalissables ». Parmi lesquelles la formule « West Diamond : apprenez l'art de la diversion pour devenir un gentleman cambrioleur dont le but est de

braquer un coffre fort de casino et de récupérer le plus gros diamant d'Europe (initiation aux tables de casino, épreuves d'agilité, etc.) Sur devis ». Hé bé ! Si les proprios de casinos encouragent la délinquance en réunion et avec préméditation, où va-t-on ?

C'est comme ça dans les séminaires de motivation qui peuvent se facturer jusqu'à 220 euros TTC par nuit et par personne, avec dégageant au casino. A l'enseigne Lucien Barrière, bien sûr. Détail : l'open bar est la règle, compris dans le prix, à partir de 170 euros par tête. Tant qu'à se faire bourrer le mou, autant être aussi bourré tout court.

Arsène Lapin

N'importe nawak

Rien à chiffre !

Estuaire, esbrouffe de fréquentation.

Le bilan officiel de fréquentation de la biennale Estuaire est étonnant. Le comptage des visiteurs est parfois d'une précision rare, qui fait s'étonner qu'on n'aille pas jusqu'à deux chiffres après la virgule, comme pour ces 16 009 entrées pour l'expo du Grand Café nazairien. Juste à côté, on a strictement extrapolé le même chiffre (35 641 à chaque fois) pour le toit de la base sous marine, la terrasse d'en face, de l'autre côté du bassin à flot, et l'expo dans le noir de l'alvéole aménagée en dessous, au Life. A Nantes, pour la photo de Laëticia Casta dans le canal Saint Félix, le décompte aligne un gros zéro. Paraît-il qu'il n'y avait pas de possibilité de comptage, ni à un bout, ni à l'autre du canal. Mais pour compter, on a bien compté 60 000 personnes (pas une de plus) pour les anneaux de Buren, alors qu'il n'ont peut être fait qu'aller boire une bière dans le lieu branchouille du moment. Du haut des branches des arbres de Frossay, 33 005 visiteurs ont été enregistrés. Pas un de moins. Les

bons compteurs qui font les bons amis ont aussi impérativement dénombré les deux tiers des visiteurs de machines de l'île, qui n'ont peut être pas poussé plus loin, sans savoir qu'une biennale d'art pérenne essaime des œuvres dans cet estuaire qui trouble la géographie, allant de la mer jusqu'à l'abbaye de Fontevraud, pour plaire à Auxiette. La méthode dévoile pourtant ses secrets : dix chiffres sur 27 sont en fait des moyennes de quelques jours multipliés par le nombre de jours, par équivalences forcées. Et curieusement le chiffre qui pourrait être fiable, celui issu de la billetterie des entrées à l'abbaye de Fontevraud, tombe sur une chiffre trop rond pour être honnête : 60 000. Mais bon, personne n'a bronché, la presse a repris 723 239 visiteurs comme si la précision était irréfutable. Cette constance des gens a satisfaire les extrapolations statistiques rassure. Au moins sur le sens de la discipline du journalisme comptable.

**Sélection, piège à cons
Tri'Sac
descendu
en flammes**

**Dans la com', faut trier.
Y compris dans le baratin
soi-disant écolo. Exemple
avec Tri'Sac, un fiasco
en plastique bicolore.**

Le rapport annuel 2008 de Nantes métropole est plein de déchets. On y apprend qu'on a investi dans la vidéo surveillance pour mater à distance les voleurs d'ordures. Intéressant. Et puis il y a l'opération Tri'Sac, saison 3, qui concerne 125 000 Nantais, soit un habitant aggloméré sur quatre. Le summum de la démarche écolo, paraît-il. En fait, c'est pas brillant-brillant... En 2008, sur 24 000 tonnes collectées via ces jolis sacs jaunes et bleus, 21 000 tonnes partent à l'incinération, alors que 2 500 tonnes seulement sont triées ! Soit 87,5 % qui finit au feu. Vu sous un autre angle, avec d'autres chiffres, ça veut dire qu'un quart de toutes les ordures nantaises qui finissent au feu provient de la vertueuse opération de collecte sélective en porte-à-porte. Autrement dit, en faisant réaliser le pré-tri par les habitants eux-mêmes, on n'obtient rien de mieux que d'en gâcher un maximum. Un bon conseil, mettez directement le feu à votre poubelle. Ou alors, plus cohérent, il faut brûler tout à la source, dans les supermarchés. De toutes façons, la moitié du tonnage global (51 %) des déchets part en fumée, et tant pis si l'incinération est la plus mauvaise des solutions dites de « valorisation ». Le reste est recyclé, en compost, gravats en remblai (11 %) et très peu réutilisé pour être remonté en lampe de bureau bobo. Un tiers du « non trié », matières dites non dangereuses, est enfoui sans autre forme de procès. Les lombrics apprécieront.

Le tri ? Un four !

À côté de ce piètre résultat de Tri'Sac, pas terrible non plus, le « bilan du tout venant » des ordures ménagères (soit quelque 24 000 t) et des déchets industriels banals (84 000 t) reçus par l'usine Arc-en-Ciel gérés à Couëron par Véolia : carton, bois, ferraille et gravats réutilisés ne représentent que 9,7 %. Le reste ? 25,3 % est cramé, et 65 % part à la décharge dans des départements voisins. Vive le camion. Le bilan du site Arc-en-Ciel est un four : sur 232 000 tonnes de déchets qui finissent là, un petit tiers entre et sort pour en repartir indemne, soit 71 000 t qui échouent en décharge à perpète, principalement à Changé en Mayenne, à 173 km de là. Ou alors un peu moins pire, mais nettement moins de tonnes en Ile-et-Vilaine ou en Maine-et-Loire, à 77 ou 95 bornes de là. Encore un effort et on refilera ça aux Indiens comme nos porte-avions bourrés d'amiante.

Penser local, bazarder global. Si les Nantais sont très consciencieusement sommés de faire le geste qui sauve la planète et d'assurer une bonne gestion de l'agglomération, c'est comme s'ils pissaient dans un violon. Et accessoirement, Tri'Sac, même minable, coûte bonbon. Sans compter l'entretien des camions, benne, les salaires de l'encadrement et la distribution des sacs jaunes et bleus, l'opération Tri'Sac a cumulé en 2008 une facture de 2,7 millions d'euros*. Une douloureuse qui comprend l'achat des fichus sacs refilés aux particuliers, les « ambassadeurs du tri » qui font de la

pédagogie, en passant par le pré-tri, le tri et le retri pour finir par presque tout balancer aux flammes. Et question dépenses de tri, il faut ajouter 550 000 euros d'aides directes aux associations qui trient et retraitent le papier (Arbres, Forêt Vivante), et Ecorev pour recycler la brocante. Seul hic, ces marchés sont passés sans appel d'offre.

Mais Nantes métropole veut y mettre bon ordre, et annonce le retour au code des marchés pour 2011. En attendant, la collecte sélective soigne son niveau de performance.

Une seule solution pour le bon geste et la vraie gestion : mangez vos ordures.

Marie-Rose Saccaro

* 2 699 267 euros selon les chiffres du bilan 2008 de Nantes métropole



Hep ! Taxi ! suivez cette embrouille

Spécialité nantaise : un service public privé de nouveaux venus.

Ali Baïri est un tenace. L'ancien gamin de La Bottière veut faire taxi, mais il n'a pas de quoi racheter la licence d'un chauffeur partant à la retraite, autour de 150 000 euros la plaisanterie. L'autre moyen prévu par la loi pour rouler taxi, c'est la liste d'attente. Si jamais une telle autorisation « gratuite » est accordée, il faut s'en servir quinze ans avant de pouvoir la revendre. Comme la profession de taxi est un service public sous l'autorité de l'État, ce que tout le monde semble oublier, les mairies sont chargées de gérer les nouveaux venus dans les villes de plus de 20 000 habitants. Partout ailleurs, la préfecture s'y colle.

Comme l'attribution d'une « autorisation de stationnement » (la licence) se fait commune par commune, Ali a déposé depuis 2005 des demandes dans quasiment tous les patelins de la communauté urbaine. Et il les renouvelle régulièrement, en respectant les délais légaux. Il a passé son permis spécial pour taxi. Il est premier de la liste dans bon nombre de communes, deuxième ou troisième ailleurs. À Nantes, seulement 5^e, derrière quatre noms qui ont fait des demandes en 1999 et les relancent toujours à temps. La plupart des autres ont jeté l'éponge, découragés par les taxis en place et par l'administration. À La Chevrollière, Ali était en pôle position sur la liste mais une entourelle qu'on n'oserait imaginer entachée de racisme l'a fait recaler, rétrogradé en deuxième position. Les services municipaux ne répondent pas à ses lettres recommandées.

Histoire licencieuse

À Nantes, la profession a la réputation d'être fermée. Pour ne pas dire chasse très bien gardée. L'initiative lancée à Nantes à la fin des années 1990 pour exercer sous statut de « véhicule de petite remise », une brèche légale inusitée, avait vu quelques gros bras de la profession s'énerver assez vite contre le jeune entrepreneur qui avait préféré laisser tomber. Le blindage des carrosseries et les cours de close-combat pour les chauffeurs, ça n'était pas prévu au budget.

D'un naturel têtu, Ali Baïri n'écoute pas quand des fonctionnaires bienveillants lui glissent « Vous z'avez pas peur ? » ou « Vous savez pas où vous mettez les pieds ». Ne s'énerve pas quand les élus tentent de le faire patienter en lui recommandant de « laisser passer les élections ».

Les élections, on est toujours avant les prochaines.

Quand Attali fait en 2007 ses propositions, qui prévoient notamment de déréglementer totalement l'accès à la profession, tollé des pros du taximètre, grève, opération escargot en ville. Pour ne pas avoir l'air de psychorigides défendant mordicus leur fromage, les taxis nantais concèdent alors du bout des lèvres que cinq licences de plus, ce serait jouable. L'Élu en charge des taxis, Henri Duclos à l'époque, dit aussi « envisager la création de cinq autorisations de taxis » mais avec un sens aigu de nuance : « L'opportunité d'une telle décision n'est peut-être pas tout à fait acquise. Nous devons prendre en compte que ces créations pourraient se révéler sources de tensions au sein de la profession ». Depuis ? Aucune licence, donc aucune tension.

Bizuts mal vus

À la tête du syndicat des taxis nantais, Philippe Bely freine comme il peut : « De nouvelles licences ? Pourquoi pas, mais ça n'améliorera pas le service, et hors heures de pointe (le seul problème), ça risque de déséquilibrer l'offre. On va discuter avec Jean-Marc Ayrault. Il faut penser agglomération. On espère déboucher en 2010 ». Les utilisateurs de taxis poireautent toujours autant, le nombre de taxis étant resté à 135, inchangé depuis plus de 45 ans. Depuis l'arrêt municipal du 10 février 1964, renouvelé en 1972 et toujours applicable. Le ratio choisi à l'époque est d'un taxi pour deux mille habitants. Pourtant il y a bien plus d'emplacements réservés, matérialisés au sol que de licences. À la Beaujoire, la gare, place Graslin et récemment au Hangar à bananes. En tout 159. On se demande bien pourquoi. En appliquant le ratio et en se basant sur les estimations Insee de 2006, il faudrait déjà six taxis de plus. Mais rien ne bouge. Les pros de la course ont verrouillé les starting-blocks.

Travis Biqueule

TAXI : L'AVENIR



Farce du maître patelin La guerre des fonctionnerfs

Y'a comme un climat de chien de faïence à Juigné-les-Moutiers. Pourtant pas gros, le patelin de 325 habitants planqué dans la cambrousse du Nord-Est du département. La plus petite commune de Loire-Inférieure est en chambard. Les élus sont fâchés rouge contre la secrétaire de mairie qui a pourtant trente ans de boutique, quatre jours par semaine, se partageant avec Carbay le patelin voisin. En 2003, les deux maires l'ont même médaillée, en « témoignage de la reconnaissance pour le travail accompli quotidiennement », y allant de formules élogieuses soulignant « sa qualité d'écoute, son efficacité, une constante amabilité et le sens des relations avec habitants et les instances administratives ». Début 2008, une somme de 90 euros est versée avec retard au trésor public. Le montant d'une location de la salle municipale. Rien que de l'anodin. Sauf que les élus flairent une embrouille, soupçonnent carrément de détournement de picaillons. La plainte sera classée sans suite par la justice, mais le maire n'en



démord pas. Blâme, mise à pied conservatoire à rallonge : la secrétaire de mairie a été suspendue pendant quinze mois ! D'accord, avec maintien de salaire, mais une telle mise au placard, c'est quand même une humiliation. Et le délai légal, de quatre mois maximum pour un fonctionnaire territorial, est largement dépassé. Faute de réponse à sa demande de réintégration, elle a finalement contesté ces deux sanctions au tribunal administratif, qui a pondu en août dernier une décision mi-chef mi-chou, reconnaissant que le blâme

n'est pas abusif mais annulant la mise à pied*.

Le bourgmestre est furax. Il faudra un huissier pour qu'elle puisse reprendre le boulot. Comme elle ne veut pas être mutée dans une mairie voisine, le maire et ses dix autres élus ont voulu démissionner début septembre.

Le sous-préfet a refusé en causant latin : il faut un modus vivendi. Jusqu'ici, le latin a posé un lapin.

* Ouest-France, le 2 avril 2003

** La Gazette des communes, le 22 octobre 2009

Enduire sans rire

Ouest-France, club de rencontre

Pour le hardi quotidien rennais, l'occupation est une période qui fâche.

Le port du voile est obligatoire à Ouest-France. Le voile pudique, s'entend. Quand des salariés de la chaîne locale Nantes 7, qui appartient encore majoritairement à Ouest-France, poussent la porte du quotidien bien pensant pour réclamer une entrevue avec un ponte, ça donne une occupation de locaux. Qui dure huit heures. Ce n'est pas rien. Une partie de ces pacifiques occupationneurs a quelques soucis à se faire : le dernier plan de reprise, celui de Télé Nantes, soutenu par la mairie, leur désigne la porte de sortie version licenciement. Reclassements, primes spéciales pour être balancés comme vieilles chaussettes ? Pour avoir une réponse de leurs actuels patrons, il aura fallu insister huit heures à encombrer les couloirs d'Ouest-France pour arracher la promesse d'une rencontre et de négociations. « Dire sans nuire, montrer sans choquer, témoigner sans agresser, dénoncer sans condamner », dit la charte de bonne conduite régulièrement mise en avant par la direction d'Ouest-France. Préceptes rappelés par le syndicat national des journalistes (SNJ), qui a montré comment ne pas nuire aux intérêts de l'actionnaire principal. Comment ne pas se choquer, s'agresser, se condamner soi-même ? Il suffit de manier l'euphémisme au marteau pilon. Dans les colonnes d'Ouest-France, une brève de 17 petites lignes, morceau de bravoure minimaliste télécom-

mandé en direct depuis le siège rennais : l'occupation est ainsi devenue une « rencontre des salariés de Nantes 7 avec Sipa-Ouest-France », groupe auto-présenté comme « un des acteurs de l'ancienne société ». Tant de distance avec l'évènement honore ceux qui ont su éviter le

piège de trop s'impliquer. « Triste épisode d'une censure qui ne veut pas dire son nom », commente le SNJ. Ces syndicats sont d'un ronchon.

Qui a dit que le devoir d'information était ténu ? Et que les faits étaient têtus ? Tu t'es vu quand tu t'es tu ?

OUEST-FRANCE OCCUPÉ



Papin béni Ni dieu ni mitre

Le nouvel évêque de Nantes a mal commencé. Il a d'abord pas été le bon. Pas la bonne gueule, pas le bon nom, rien. Très informé du côté du bon dieu, Ouest-France a pourtant le scoop le 1^{er} juillet : ce sera Jean-Louis Papin, et « sa nomination dans le diocèse devrait être confirmée autour du 10 juillet ». Le 9 juillet, il faut bien avouer que y'a eu erreur. *Mea culpa*

discret à la fin de l'article présentant le vrai promu, Jean-Paul James : « Certains organes de presse avaient fait état de la nomination à Nantes de Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy. Ce fut le cas d'Ouest-France, qui exprime ses regrets pour cette information hâtive. » Un démenti en forme d'onction, assaisonné de main de mitre.

Blaque Vénus

Nantes, octobre 2009. L'ancien palais de justice est envahi par des individus à l'identité nationale douteuse, équipés de matériel asiatique de surcroît, bafouant la colonisation positive et chrétienne par l'Occident rédempteur. L'équipe est menée par un certain Abdellatif Kechiche. Prétexe : tourner un film, situé à Londres, début 19^e. Procès de l'honnête homme qui présente en public une négresse sud-africaine. Contraire à la morale chrétienne. L'exhibition, à caractère scientifique, de la « Vénus hottentote » montre pourtant la charité d'évangéliser des créatures si proches du singe ! Relaxé, le brave commerçant passe en France. Sa « protégée » devient attraction de foire, objet sexuel. Des bouts de son corps disséqués finissent au musée de l'Homme. Un modèle d'intégration. En 2002, sa dépouille est rendue à l'Afrique du Sud, un pays déboussolé par la disparition de l'apartheid qui faisait son identité nationale.



La « populace »

Dessins de Pich, figurant-dessinateur de procès en 1810.



Le Juge



Des Juristes

La Vénus et son «protecteur».

Maître du je

Ayrault, la main au cumul

Il rate la première place. Fera mieux la prochaine fois !

Allez Jean-Marc, encore un effort pour prendre la tête des cumulards. Selon un classement des députés cumulant le plus de mandats locaux*, Ayrault rate l'or d'un cheveu. Mais bon, l'argent, c'est pas mal quand même. Interrogé pour l'enquête, Jean-Marc Ayrault répond que « la fin du cumul va dans le sens de l'Histoire » tout en disant qu'il « assume pleinement » sa position : « La logique veut que le maire de la ville-centre soit président ou vice-président de l'agglomération, sinon ça ne fonctionne pas ». Bref, un anti-cumulard idéologique s'assumant pro-cumul pragmatique. Le socialiste Pierre Cohen, maire de Toulouse arrive en tête, coiffant Ayrault, qui lui-même devance sur le podium l'UMP des Bouches du Rhône Maryse Joissains-Masini. Loin devant une autre gloire locale, Marie-Françoise Clergeau qui ne se classe que 22^e de ce palmarès des 577 députés possédant le plus de mandats locaux, ce que nuance la taille des budgets qui vont avec : maire, président de conseil général ou de structure intercommunale (même si c'est pas une élection, c'est du pouvoir). Le hit parade ne prend en compte ni les présidences au

sein des partis, groupes ou commissions parlementaires, ni les postes sans élection : président du conseil d'administration d'un hosto par exemple pour Ayrault, aussi président (non compté) de la Samoa, la SEM qui aménage l'île de Nantes (19 salariés pour un budget de 22 M d'euros). Pareil pour ses fonctions de surveillant général des députés roses, ça ne compte pas. Un article de la revue *Place publique*** fait écho à cette cumulomania : « Le temps finit par vous rattraper, témoigne Françoise Verchère, maire de Bouguenais de 1993 à 2007. On commence par dire "mon budget", "mes services", et le "je" s'impose en définitive ». Et l'on exerce éventuellement le pouvoir avec un supermajordome de confiance, non élu. Avec Benoist Pavageau directeur des services à la mairie et à l'agglomération, Ayrault dispose d'un homme d'une fidélité éprouvée, absolue, depuis l'époque

herblinoise des vigiles de coulisse et du suivi des commissions et financements discrets du PS. C'est drôle, ce classement des députés omniprésidents, juste au moment où le PS semble vouloir faire du refus du cumul un axe majeur de sa « gouvernance », les militants PS ayant voté une semaine avant la publication pour un mandat unique par parlementaire. Y'a du chemin à faire : 86 % des députés PS ont plus d'un mandat. C'était notre rubrique : le cumul pour les nuls.

* Le Monde et LePost.fr, le 7 octobre 2009
** *Place publique*, numéro 18, novembre-décembre 2009

AYRAULT TÊTE DE CUMUL



Nothing personal Nantes zéro zéro

Wikipedia est parfois étrange. La rubrique intitulée « personnalité politique nantaise » de l'encyclopédie participative en ligne est fort peu garnie : on y trouve un obscur négociant en indiennes du XVIII^e : Pierre Dubern, notable illustrement peu notoire et allègrement méconnu, dont on apprend avec admiration qu'il avait « l'habitude coloniale de prendre les repas dans de la vaisselle de vermeil ». Le court inventaire des VIP de l'histoire relève aussi les socialistes Ange Guépin et Charles Brunellière pour le XIX^e. Mais ni Aristide Briand, ni Waldeck-Rousseau, qui avant d'être un commissariat aura contribué à la reconnaissance des syndicats et des

associations en 1884, ni Cambronne qui a pourtant eu un bon mot très politique. Pour le XX^e, pas même le champion Patrice Martin dont la contribution au ski nautique politique restera dans toutes les mémoires. Et pour aujourd'hui, y'a qui ? La sénatrice UMP Monique Papon. Et c'est tout. Ayrault ? Aux oubliettes de Wikipedia. Dans la catégorie plus large « personnalité de Nantes », quatre sous-rubriques, toutes affectées d'un zéro qui fait les listes les plus courtes jamais éditées : évêques (zéro), maires (zéro), médecins (zéro), personnalités des transports (zéro). Si on additionne tout ce néant, ça fait mieux que la tête à Toto.

Qui ça ?

Ont œuvré à ce numéro : Pich, La Touche, Jules de chez Smith, Sophie Nasri, Pascale Hibrage, Ramsès, La Case. Directeur de publication : Nicolas de La Casinière. N° ISSN : 1270-4911 - N° CPPAP : 0211 G 88321.

La Lettre à Lulu (11 rue des Olivettes, 44000 Nantes) est éditée par l'association la Lettre à Leuleu.

Tirée à 3 500 ex. sur papier recyclé par LNG, 13 rue Lavoisier, 44980 Sainte-Luce.

Les archives du journal sont sur lalettrealulu.com.

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom :

Pré nom :

Adresse :

Chèque à l'ordre de
La Lettre à Leuleu,
11 rue des Olivettes
44000 Nantes